

se trouvent en grand nombre dans le comté de St. Hyacinthe, adopteront la loi qui, en Autriche, protège les abeilles lorsqu'ils seront favorisés par l'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves.

Les abeilles en Prusse.—On attache une si grande importance à la culture des abeilles en Prusse, que l'on y a établi un congrès qui siège chaque année, plusieurs jours, dans l'un des villages de ce pays. Les 11, 12, 13 et 14 sept. ont été les derniers du Congrès apicole se réunissant à Breslau.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant part d'une question qui a été soumise à l'attention des membres de ce congrès. Cette question porte : "Quels sont les empêchements que trouvent les sociétés d'apiculture à se répandre et à agir efficacement ? et comment les surmonter ?

Voici les réponses qui ont été données :

- 1o. La crainte de l'ingénieur des abeilles ;
- 2o. Le manque de temps des possesseurs d'abeilles ;
- 3o. Les croyances erronées du vulgaire relativement à la nature des abeilles ;
- 4o. Le manque général de connaissances spéciales pour la culture d'abeilles ;
- 5o. La pensée que l'apiculture n'est qu'un passe-temps sans profit pécuniaire ;
- 6o. Le manque de personnes influentes pour se mettre à la tête d'une société d'apiculture ;
- 7o. Le manque de ressources pécuniaires des sociétés apicoles ;
- 8o. La cherté des ruches rationnelles, qui empêche les membres de se les procurer.

Ces difficultés seront surmontées lorsque l'on aura appris à la jeunesse à ne pas craindre les abeilles ; qu'on aura démontré au moyen de la presse, au moyen de cours d'apiculture donnés dans nos écoles Normales, et des expositions, que les abeilles donnent des bénéfices et que leur piqure n'est pas dangereuse. Pour rendre les sociétés d'apiculture viables, il faut mettre à leur tête des hommes haut placés et dévoués à l'intérêt général, qui soient généreux et consentent à offrir quelque part la société de leur bourse. Il faut aussi que dans les discussions le président consente à s'effacer et à mettre en relief les membres qui prennent la parole ; que le nom de ces membres soit inscrit sur le procès-verbal. Un bon moyen de réunir les apiculteurs est d'adresser à tous les membres le bulletin de la société. La société doit aussi aider ses membres pour la vente de leurs produits, à la condition qu'ils soient de pure qualité et purs de toute fraude.

M. Hussen, dans ce congrès a recommandé la création de professeurs d'apiculture ambulants pour répandre le goût de l'apiculture dans les campagnes.

RECETTES

Practure des cornes.

S'il arrivait qu'un boeuf se cassât une corne et qu'elle tint encore beaucoup, il faudrait la replacer comme elle était, et envelopper la place cassée avec un linge imbibé de vinaigre fortement mélangé. Si elle était cassée de manière à ne pouvoir la faire reprendre, il faudrait scier les parties qui tiennent encore ou les couper avec un fer tranchant, rougi à blanc, et envelopper la seconde corne, communément appelée cornichon, avec des étoupes imbibées d'eau salée. S'il y avait hémorrhagie, il faudrait prendre une poignée de suie de cheminée détrempée, en consistance d'onguent, dans de l'eau-de-vie camphrée, l'étendre sur une quantité suffisante d'étoupes, maintenues sur la partie sensible par une bande de toile de trois pieds environ de longueur.

Colle de pommes de terre.

Cette colle, beaucoup moins chère que celle de farine de blé,

est d'une force au moins égale.

Voici comme on la prépare : Prenez une livre de pommes de terre, lavez-les et râpez-les au moyen d'une râpe dans deux pintes et demi d'eau, faites immédiatement rougir ce mélange en l'agitant aussi longtemps que durera l'ébullition qui ne doit pas se prolonger au-delà de quatre minutes. Retirez votre colle du feu et ajoutez-y une 1/2 once d'alun bien pulvérisé que vous jetez par petites portions dans la colle, en la remuant sans cesse afin de compléter la dissolution de l'alun. Elle est alors transparente et bonne à employer.

Cette colle peut servir à coller des tentures de papier peint, et à préparer des couleurs à la détrempe. Dans ce dernier cas on double la quantité d'alun.

Moyen de détruire les poux chez les bêtes-à-cornes.

Un correspondant G. B. au *Scientific American*, indique le moyen suivant : Prenez une pinte d'huile de poisson, frottez graduellement la peau de l'animal depuis le bas des cornes jusqu'à la racine de la queue. Pour guérir les vaches qui ont des inflammations ou fourchettes aux pieds, peignez la partie blessée avec du blanc de plomb et addition d'huile : l'huile végétale ou animale convient également. Attachez l'animal soumis à ce soin de manière qu'il ne puisse se lécher le pied ; ayez soin aussi qu'il n'aille pas à l'eau, soit en traversant une rivière ou ruisseau, avant une semaine. Une application dans les deux cas cités plus haut est suffisante. Par l'usage de l'huile de poisson pour la destruction des poux, j'ai vu une vache muer complètement dans l'espace de sept jours, et quatorze jours après avoir un poil nouveau à la place, et trente jours après devenir assez grasse pour qu'elle puisse être livrée à la boucherie ; et cela trente jours après l'application d'huile de poisson. Cette vache avait le plus beau poil que l'on puisse désirer chez une vache.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne aura lieu vendredi, le premier mars prochain.

NARCISSE PROULX, Ptro.,

Directeur.

Ecole d'Agriculture, 14 février 1878

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, des Comtés de Montmagny, Bellechasse et l'Islet.

Il est par le présent donné avis à tous les membres de cette Compagnie que, par un règlement adopté le quatre de février courant, par le Bureau de Direction, une taxe de quinze pour cent a été imposée sur tous les billets de dépôt en vigueur le premier de février courant, pour couvrir les pertes subies depuis le 11 mai 1877 à venir au dit 1er février courant, et aussi les dépenses courantes de la même période.

Le paiement de cette imposition est actuellement requis pour être versé au Bureau de la Compagnie, à Montmagny, ou à des agents délégués autorisés, sous trente jours de la publication du présent avis.

M. Léandre Fréchet ayant, pour cause de santé, résigné la charge de Secrétaire-Trésorier, toute communication, envoi de deniers devront jusqu'à nouvel ordre, être adressés au sousigné.

Par ordre du Bureau,

JAMES OLIVA,

Président.

Montmagny, 8 février 1878.

CHEVAL " ETALON " A VENDRE.

A VENDRE : un cheval " étalon, " couleur alezan, âgé de cinq ans au printemps. Ce magnifique cheval a figuré avec avantage à la dernière exposition provinciale tenue à Québec en septembre dernier. Pour les conditions, s'adresser au Révd. M. Jos. R. Desjardins, Procureur du Collège de Ste. Anne.

2 Février 1878.